



-2023-2026-

Commune de Saint-Évarzec

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Séisme



Radon



Tempête



Pandémie



Feu de forêt



Attentat



Adopter les bons réflexes en cas de risques majeurs

DOCUMENT À CONSERVER

Mairie de Saint-Évarzec
2 place de la mairie . 29170 . Saint-Évarzec
mairie@saint-evarzec.bzh / 02 98 56 28 29
www.saint-evarzec.bzh



Mairie de Saint-Évarzec

Commune de
Saint
Evarzec

SOMMAIRE



Édito du maire

P.3



Un risque majeur

P.4



Information utile

P.5



Le risque séisme

P.6



Le risque radon

P.7



Le risque tempête

P.8



Le risque pandémie

P.9



Le risque feu de forêt

P.10



Le risque attentat

P.11



KIT SÉCURITÉ

P.12

DIRECTEUR DE PUBLICATION : René ROUET, Maire / CONCEPTION/RÉDACTION : Service communication de la mairie de Saint-Evarzec / IMPRESSION : Imprimerie GUIVARCH
70, rue Nungesser 29190 GUIPAVAS / TIRAGE : 1 878 exemplaires.
Impression avec des encres végétales sur un papier certifié issu de forêts gérées durablement ou recyclées.

Édito

Les évènements climatiques nous rappellent qu'il n'existe aucun territoire exempt de risques naturels et que la prévention permet de réduire notre vulnérabilité.

Vous avez entre les mains le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), dont l'objectif est d'informer la population sur l'existence de risques sur le territoire de la commune.

Ce document est disponible sur le site internet de la commune et consultable en mairie.

Il contient des numéros utiles ainsi que les bons réflexes à adopter en cas d'alerte. Conservez-le précieusement.

Nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de celle des autres.



Séisme-Radon-Tempête-Pandémie-Feu de forêt-Terrorisme

Un risque MAJEUR



Explications



Qu'est-ce qu'un risque ?

Le risque est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine se produise, dont les effets peuvent concerner un grand nombre de personnes, ou occasionner des dommages importants, et dépasser les capacités de réaction de la société. **Un risque est dit « majeur » si sa fréquence est faible et sa gravité très lourde.** Sur la commune de Saint-Évarzec, nous sommes confrontés aux risques « séisme », « tempête », « radon » et « feu de forêt ».

Pourquoi s'informer sur les risques majeurs ?

L'article L125-2 du Code de l'Environnement précise que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ».

Un Plan Communal de Sauvegarde en cours sur votre commune

Le Plan Communal de Sauvegarde détaille précisément les risques recensés sur la commune de Saint-Évarzec.

Il sera finalisé en 2024 et pourra être consulté en mairie ou sur le site web www.saint-evarzec.bzh



Tenez-vous informé :

Pour connaître les risques près de chez vous, vous pouvez consulter le site www.georisques.gouv.fr



GÉORISQUES

Mieux connaître les risques sur le territoire

NOUVEAU



FR-Alert est le nouveau **dispositif d'alerte et d'information des populations**. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentric de d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouvez dans l'une des **zones concernées par un danger imminent**, vous pourrez recevoir une **notification** accompagnée d'un **signal sonore spécifique**, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Comment réagir en cas d'urgence ?

En cas de déclenchement d'une alerte :



Laissez vos enfants à l'école : ils seront pris en charge par les personnes qui les encadrent.



Laissez les réseaux disponibles pour les urgences.



Écoutez Radio France Bleu Breizh Izel (98.6 FM) habilitée par les services de l'État. Cette radio diffuse les messages et les consignes de sécurité en temps réel.



Suivez les consignes et signalez les départs de feux ou tout autre accident majeur aux Pompiers (18).

Lors de votre appel, pensez aux 3 points suivants :

1

JE SUIS

S'identifier
Se localiser

2

JE VOIS

Nature de
l'évènement

3

JE FAIS

Premières
actions
entreprises

15

SAMU

17

GENDARMERIE

18

SAPEURS
POMPIERS

114

N° D'URGENCE
pour les
personnes
sourdes et
malentendantes

112

N° D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

323

PHARMACIE
DE GARDE
Numéro surtaxé





LE RISQUE SÉISME

Un séisme, ou tremblement de terre, est une secousse du sol due aux mouvements des plaques tectoniques.

Selon leur intensité et leur durée, les séismes peuvent causer des dégâts importants et mettre en danger des vies ainsi que générer des pertes économiques et des difficultés de communication.



Pensez-y ...

Il est recommandé au sinistré de déclarer les dommages à sa compagnie d'assurance.

La description des dommages subis doit être précise :

- description des fissures,
- photos,
- historique d'apparition et d'évolution.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVANT LES SECOURS, PRÉPAREZ-VOUS



Repérez les endroits où vous protéger (loin des fenêtres, sous un meuble solide). Fixez les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés.



Préparez votre kit de sécurité (**cf p.8**) avec les objets et les articles essentiels.

PENDANT



Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide. Éloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.



Si vous êtes au rez-de chaussée ou à proximité d'une sortie, éloignez-vous du bâtiment.



Ne restez pas près des lignes électriques ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer.



En voiture, ne sortez pas et arrêtez-vous à distance des bâtiments.

APRÈS



Sortez du bâtiment, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer.



Évitez de téléphoner afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



Restez à l'écoute des consignes des autorités.



Restez attentif, après une première secousse, il peut y avoir des répliques.



LE RISQUE RADON

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Ce gaz s'accumule dans les espaces clos notamment dans les bâtiments et principalement dans les parties basses puisqu'il est plus lourd que l'air. Il a été reconnu cancérigène pulmonaire certain pour l'homme depuis 1987 et le nombre de décès lui étant attribué est estimé à 3000 par an.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVANT

Il est possible de mesurer l'activité du radon à l'aide d'un dosimètre.



PENDANT

Réduire son exposition au radon en :

- Améliorant l'étanchéité entre le sol et la bâtiment,
- Améliorant la ventilation du bâtiment afin d'assurer un balayage d'air efficace pour diluer la présence du radon,
- Améliorant le système de chauffage si celui-ci favorise le transfert du radon vers la partie occupée du bâtiment.

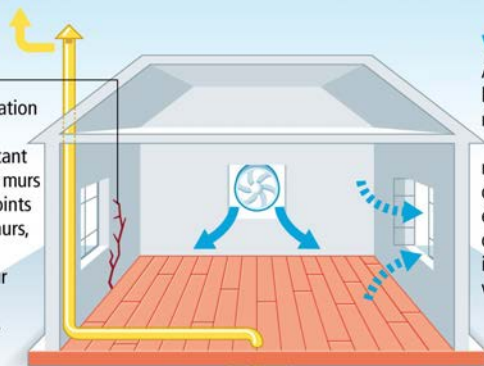
APRÈS

Réaliser éventuellement de nouvelles mesures pour contrôler l'activité du radon.

Les techniques pour réduire le radon

Etanchéifier

Par une étanchéification des voies d'entrée du radon en colmatant les fissures dans les murs et le plancher, les joints entre le sol et les murs, les passages de canalisations autour des gaines, ou en traitant les surfaces poreuses...



Ventiler

Aération en ouvrant les fenêtres ou rénovation du système de ventilation : rectification des dysfonctionnements éventuels, mise en place de barrettes d'aération, installation d'une ventilation mécanique...

Inverser les flux de radon

Mise en dépression du sous-sol (vide sanitaire, cave...) grâce à un système qui extrait l'air du soubassement inférieur mécaniquement vers l'extérieur du bâtiment.



Les communes exposées au risque Radon sont classées en 3 zones (art. R. 1333-29 du Code de la santé publique), la zone 3 étant la plus exposée au risque.

La commune de Saint-Évarzec est classée en zone 3



LE RISQUE TEMPÊTE

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique où se confrontent deux masses d'air aux caractéristiques bien distinctes (température, humidité...)

Les effets se traduisent par des vents violents, précipitations intenses... Les tempêtes sont souvent à l'origine de dégâts importants.

Le nombre de victimes peut être important. Le problème est souvent lié à l'imprudence des personnes. Toutefois les tempêtes peuvent être à l'origine de la projection d'objets, entraîner des chutes d'arbres, des inondations, voir même des glissements de terrain.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVANT



Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobiliers de jardin, objets divers, ...)



Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons, ...)



Fermez les portes et les volets.



Dans la mesure du possible, rentrez chez vous.

PENDANT



Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.



N'intervenez pas sur les toitures.



Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral.



Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

APRÈS



Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.



Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés sur le sol.



Vous pouvez contacter la mairie pour une éventuelle reconnaissance de catastrophe naturelle de la commune.

www.meteofrance.fr

Le niveau de vigilance nécessaire vis-à-vis des conditions météorologiques à venir est présenté sous une échelle de 4 couleurs :

Niveau 1 Pas de vigilance particulière.

Niveau 2 Soyez attentif si vous pratiquez des activités extérieures.

Niveau 3 Soyez très vigilants, des phénomènes dangereux sont prévus.

Niveau 4 Une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.



LE RISQUE PANDÉMIE

Une pandémie est une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue d'un nouveau type ou sous-type de virus résultant d'une transformation génétique conséquente. Le virus possédant des caractéristiques immunologiques nouvelles par rapport aux virus habituellement circulants, l'immunité de la population est faible voire nulle ce qui a pour conséquence de permettre à la maladie de se propager rapidement.

Les facteurs qui augmentent la présence de virus dans l'air :

Le taux et la durée d'occupation dans la pièce.
Le renouvellement d'air insuffisant.
La proximité avec des espaces clos contaminés.
L'activité des occupants.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVANT



Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique.



Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher.



Éviter les contacts avec les personnes malades.

PENDANT



Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique.



Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher.



Éternuer dans son coude.



Porter un masque et éviter les contacts avec les personnes malades.



Respecter les consignes émises par les pouvoirs publics car elles peuvent évoluer selon la situation.



Aérer régulièrement votre domicile et désinfecter les surfaces en contact avec le ou les malades.



Évitez de vous toucher le visage.

APRÈS



Conserver toutes les précautions jusqu'à la fin annoncée de la pandémie.



Un infection qui reste localisée géographiquement et sur une courte durée de temps est une **épidémie**.
Une infection qui part d'une zone localisée puis s'étend au monde entier est une **pandémie**.



LE RISQUE Feu de forêt

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. Les feux se produisent préférentiellement pendant l'été mais plus d'un tiers ont lieu en dehors de cette période. La sécheresse de la végétation et de l'atmosphère accompagnée d'une faible teneur en eau des sols sont favorables aux incendies.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVANT

- Informer les pompiers le plus vite possible.
- Mettre en sécurité les personnes et les biens.
- Sans vous exposer, attaquer le feu si possible.

PENDANT



S'écarter du feu et des fumées le plus rapidement possible



Rentrer dans un bâtiment en dur si possible.



Ne pas sortir de votre véhicule.



Dégager les voies d'accès.



Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres.



Fermer le gaz et couper l'électricité.
Occulter les aérations avec des lignes humides.

APRÈS

- Sortir protégé et respirer à travers un linge humide.
- Inspecter son habitation et surveiller les reprises.

Pensez-y ...

Pour éviter la propagation du feu, il est important de débroussailler régulièrement autour de son habitation, de nettoyer les gouttières où des feuilles peuvent s'accumuler.

Si des dégâts matériels ont été causés par un feu de forêt, **pensez à déclarer le sinistre à l'assurance dans les plus brefs délais.**



Sur la commune de Saint-Évarzec, le ruisseau de l'Anse de Saint-Cadou crée une continuité boisée entre l'Odet et le bois du Moustoir. En période de sécheresse, cette zone pourrait permettre à un incendie de parcourir une longue distance.



LE RISQUE TERRORISTE

Le terrorisme, c'est un ensemble d'actes de violence (comme un attentat ou une prise d'otages) commis par un groupe de personnes ou une personne seule. Ces actes sont faits pour créer une ambiance d'insécurité parmi la population.

Ils expriment une haine pour une communauté (groupe de personnes qui vivent ensemble et ont les mêmes intérêts ou passions), un pays...

En cas d'attaque terroriste, le gouvernement peut déclencher le plan Vigipirate.



S'ÉCHAPPER

Si vous êtes certain de pouvoir vous échapper sans risque ?



SE CACHER

Si vous ne pouvez pas vous échapper, enfermez-vous et barricadez-vous.



ALERTER

Une fois caché et en sécurité, appelez les secours.

Si se cacher ou évacuer est impossible, et si votre vie est en danger :

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



**FAIRE FACE
ENSEMBLE**



Le plan Vigipirate : ce plan a été créé par le gouvernement français pour sensibiliser, préparer et mieux protéger la population. Il existe 3 niveaux Vigipirate :

Le plan « Vigilance » :



posture permanente de sécurité valable en tout temps et en tout lieu. **Nombreuses mesures permanentes de sécurité**

Le niveau sécurité renforcée-risque attentat » :



face à un niveau élevé de la menace terroriste. Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblé sur une zone géographique et/ou un secteur d'activité particulier. **Mesures permanentes de sécurité renforcée.** Pas de limite de temps définie.

Le niveau "Urgence attentat"



Vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat. Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique. **Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent ou de sur-attentat.** Durée limitée à la gestion de crise.

kit sécurité

Lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72h sont souvent les plus épuisantes. **Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours.**

Il vous sera très utile en cas de départ précipité.

Sur la photo, il s'agit d'un kit de secours pour les personnes âgées. Ce kit est adapté à la situation de la commune de Saint-Évardez. Les objets sont illustrés à titre indicatif.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !